

Compte rendu du conseil de l'IMB du 8 avril 2025

Étaient présents :

Anissa Bellaassali, Christian Bonatti, Sylvain Carrozza, Thomas Chambrion, Rémi Coulon, Magali Crochot, Thibaut Duboux, Daniele Faenzi, Samuel Herrmann, José-Luis Jaramillo, Taro Kimura, Christian Klein, Gwénaél Massuyeau, Arnaud Rousselle, Johan Taflin, Gioia Vago.

Ordre du jour :

1. Informations du directeur.
2. Demande d'association d'un chercheur.
3. Préparation des DOM : demandes de postes pour 2026.
4. Questions diverses

1. Informations du Directeur

M. Fairon a obtenu du CNRS un « PEPS JCJC » d'un montant de 3240 €, pour un projet de recherche portant sur les algèbres non-associatives. Cette demande du côté CNRS vient en complément de l'enveloppe d'accueil offerte par l'UBE. Gwénaél Massuyeau encourage les MCF et les CR nouvellement recruté.e.s à demander ce type de financements « premier soutien ».

Le DOR du 2 avril 2025 s'est bien passé. Le directeur remercie tous les membres du laboratoire pour leur participation active. Le prochain rendez-vous de cette nature sera probablement l'évaluation HCERES pour 2028.

Le directeur rencontrera le 17 avril 2025 Hélène Poirier, directrice de l'IAD, et Nicolas Chemidlin, directeur scientifique de l'IAD, au sujet d'un poste de professeur.e que l'IAD pourrait publier très prochainement. Il sera accompagné d'H. Cardot et P.-Y. Louis. Ce professeur ou cette professeure à recruter ferait son enseignement à l'IAD (en statistiques) et aurait son affectation recherche dans une UMR. L'IAD semble hésiter entre BioGéoSciences et l'IMB pour laboratoire d'affectation. La discussion devrait notamment porter sur la nature de l'hébergement d'un enseignant-chercheur hors-tutelle, ce qui devrait faire l'objet d'une convention.

Samuel Herrmann précise que ce serait une bonne chose que la personne recrutée soit une femme.

Thomas Chambrion ajoute qu'il semblerait que ce processus de recrutement comprend de nombreuses étapes.

Selon Gwénaél Massuyeau, Pierre-Yves Louis insiste sur l'importance de recruter un.e « vrai.e mathématicien.ne ». Selon lui, il est important que le professeur recruté puisse bénéficier d'un accompagnement financier de l'ordre de 3000 - 5000 € par an de la part de l'IAD.

2. Demande d'association de chercheurs

Le directeur a récemment fait le point concernant les mandats de chercheur associé arrivant à terme. Giridhar Kulkarni et Loïc Rabenda n'ont pas demandé le renouvellement de leur mandat, contrairement à Emmanuel Dufraine et Pierre-Yves Louis.

Il rappelle les points suivants :

- les mandats sont d'une durée de trois ans renouvelable,
- tout mandat terminé n'ayant pas fait l'objet d'une demande de renouvellement a pour conséquence le retrait de la personne concernée de la liste des membres de l'IMB,
- un rapport d'activités doit être intégré à tout dossier de demande de renouvellement.

Par ailleurs, deux nouvelles demandes d'association sont parvenues très récemment au directeur : celles d'Helal Aldarak et de Charlie Petitjean.

Demande d'Helal Aldarak :

Le directeur précise que l'ancien directeur de thèse d'Helal Aldarak, Sébastien Laurent, l'a informé que M. Aldarak poursuit sa recherche depuis plusieurs mois.

Taro Kimura ajoute que M. Aldarak, d'origine palestinienne, n'a pas d'emploi actuellement et que son souhait est de pouvoir rester en France.

Samuel Herrmann souhaiterait savoir si être en activité est une condition nécessaire pour bénéficier d'un mandat de chercheur associé. Gwénael Massuyeau répond que la convention d'accueil de chercheur associé ne le stipule pas. Elle précise uniquement que l'activité de chercheur associé ne doit pas être rémunérée. Il ajoute que M. Aldarak demande à avoir accès à la bibliothèque.

Anissa Bellaassali rappelle que le statut de chercheur associé permet d'avoir un compte informatique, une adresse de messagerie de l'UBE, ainsi qu'une carte multiservices qui permet d'avoir accès notamment à la bibliothèque.

Demande de Charlie Petitjean :

Charlie Petitjean a fait sa thèse sous la direction de Lucy Moser-Jauslin et Adrien Dubouloz, avec qui il continue à collaborer.

Lucy Moser-Jauslin donne un avis très favorable à cette demande.

Gwénael Massuyeau propose de donner un avis favorable à ces deux demandes. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil.

3. Préparation des DOM : demande de postes pour 2026

Le poste de MCF de Michele Triestino sera demandé dans la thématique « Géométrie des groupes et dynamique ». La fiche de poste a déjà été validée électroniquement.

La fiche de poste PR de Jean-Baptiste Caillau, mise à jour à la suite de quelques modifications, a déjà été validée par le conseil de laboratoire également.

Jean-Philippe Rolin souhaiterait faire valoir ses droits à la retraite à compter de septembre 2026. Le directeur suggère donc de demander son poste pour les DOM à venir en indiquant : « poste susceptible

d'être vacant après départ en retraite ».

Il proposerait de remettre ce poste en section 25 pour l'équipe GADT sans préciser de profil et peut-être repenser la fiche de poste de Michele Triestino pour ainsi proposer deux fiches de poste avec le même profil large, ce qui autoriserait un unique comité de sélection et pourrait privilégier le recrutement de collègues femmes.

Christian Bonatti est très favorable à cette proposition mais regrette que les deux postes ne soient pas sur la thématique « Systèmes dynamiques », thématique qui, selon lui, devrait être conservée.

Selon Rémi Coulon, le choix de la composition du comité de sélection orienterait vers un thème ou un autre.

Un seul comité de sélection pour deux postes semble à Christian Klein trop risqué. L'UBE pourrait penser que l'IMB n'a besoin que d'un seul poste.

Gwénael Massuyeau répond qu'il sera présent aux DOM pour argumenter les raisons des demandes faites pour ces deux postes. Lors du DOR le 2 avril 2025, Nadine Millot, VP Recherche d'UBE, a manifesté son intérêt pour ce type de profil large. Lors d'une réunion avec tous les présidents et présidentes de comités de sélection, après que Gwénaël Massuyeau l'eut interrogé à ce sujet, Stéphane Tizio, VP au conseil d'administration de l'UBE, a dit envisager de réfléchir à la possibilité de répéter sur plusieurs postes d'un même laboratoire le même profil pour favoriser le recrutement de femmes scientifiques dans les sections déficitaires (comme les mathématiques).

Selon Christian Klein présenter deux fois la même chose pourrait sembler comme quelque chose de non prioritaire, non urgent, et jouer en notre défaveur. Gwénael Massuyeau répond que les postes ne sont pas en compétition les uns avec les autres.

Rémi Coulon serait plutôt favorable à ce type de procédé l'ayant déjà vu appliqué dans d'autres établissements. Ces derniers ont réussi ainsi à obtenir plusieurs postes avec le même profil large.

Samuel Herrmann demande si la possibilité d'utiliser un chapeau pour l'un des postes en question a été discutée en Comité de Direction. Gwénael Massuyeau répond que le Comité de Direction n'a pas élaboré de proposition en ce sens à soumettre au Conseil de l'IMB.

Après discussions, le directeur propose de demander l'ouverture de deux postes de maîtres de conférences 25 avec le même intitulé "Géométrie, Algèbre, Dynamique, Topologie", avec la même fiche de poste généraliste mais avec, pour l'une des deux fiches de postes, la mention spécifique que "préférence sera donnée aux candidatures portant sur les systèmes dynamiques et la géométrie des groupes". En effet, l'intention serait ici de constituer un seul comité de sélection pour ces deux postes, avec un profil large favorisant les candidatures de collègues femmes, tout en ciblant pour l'un d'eux la thématique du collègue IUF qui quittera l'IMB dans quelques mois. Cette préférence thématique pour l'un des deux postes sera aussi réaffirmée devant le comité de sélection par le directeur de l'IMB au début de la première réunion de ce comité. Cette proposition est votée à l'unanimité avec une abstention.

Le poste PR 26 de Jean-Baptiste Caillau est un poste gelé encore absent du tableau des DOM. Gwénaël Massuyeau envisage de le réintégrer. Il rappelle qu'il a bien insisté sur le besoin de récupérer ce poste lors de la présentation du DOR. Il a entendu un signal positif de Nadine Millot. Il informe le conseil que Franz Chouly souhaite mettre fin à sa disponibilité afin de demander un détachement pour trois ans à partir du 1^{er} septembre 2025. Ainsi, l'IMB pourra demander que l'un des deux postes PR 26 (celui de J.-B. Caillau ou celui de F. Chouly) soit mis au concours avec l'engagement suivant de l'IMB : si Franz Chouly réintègre l'université, alors l'IMB redonnerait le prochain poste PR vacant.

Johan Taflin fait remarquer que, si le poste de Lucy Moser-Jauslin devenait ce premier poste PR vacant, l'équipe GADT perdrait un poste. Selon lui, l'IMB subirait dans ce cas une contrainte forte, celle de la

perte d'un poste A femme. Il faudrait donc recruter sur le PR 26 une femme pour au moins avoir de nouveau une femme au rang A, sans quoi l'IMB n'aurait plus aucune femme en rang A.

S'en suit une discussion au sein du conseil sur cette possibilité, en cas de retour de Franz Chouly, du renoncement au premier poste PR vacant. Deux éventualités sont évoquées : dans le cas du poste PR de Lucy Moser-Jauslin, le retour d'un poste MCF en géométrie algébrique et, dans le cas du poste PR d'Abderrahim Jourani, un rééquilibrage thématique au sein de l'équipe SPOC.

Après discussion, le directeur propose de demander à la gouvernance de l'UBE l'ouverture d'un poste PR 26 avec le profil recherche voté lors du dernier Conseil de Laboratoire ("Statistique appliquée et Mathématiques pour la santé") tout en donnant à la gouvernance la garantie de rendre le premier poste PR qui partirait à la retraite, en cas de retour à l'IMB de F. Chouly. Si cette situation devait se réaliser, et si le poste PR ainsi rendu relevait d'une autre équipe que SPOC, alors une rediscussion interne à l'IMB devrait avoir lieu pour compenser le préjudice subi par cette autre équipe. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Concernant les postes BIATSS, le Directeur laisse la parole à Anissa Bellaassali. Cette dernière rappelle la situation concernant les gestionnaires : suite à la mise en disponibilité de Nadia Bader au 31 décembre 2024, Damien Hagedé a été recruté en qualité de gestionnaire financier, catégorie B, sur un CDD qui prendra fin le 31 août 2025. Deux possibilités s'offrent alors à l'IMB :

- la mise au mouvement interne de ce poste avec une prise de fonction de la personne recrutée au 1^{er} septembre 2025,
- le renouvellement du CDD de Damien Hagedé avec une demande d'ouverture de poste (catégorie B) d'un type tel que M. Hagedé pourrait y candidater.

Après discussion, l'ensemble des membres du conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour le renouvellement du contrat de Damien Hagedé, avec demande de l'ouverture d'un poste approprié en catégorie B.

4. Questions diverses

José-Luis Jaramillo informe les membres du conseil que l'équipe SPOC a décidé de garder l'abonnement à deux journaux de SIAM, et qu'elle a accepté de se désabonner d'un troisième ce qui a permis de mieux cadrer le budget de la bibliothèque. Toutefois, il conviendra de revenir, dans les prochaines années, sur les abonnements papier compte tenu des prix des abonnements électroniques qui ne cessent de croître.

La séance est levée à 16h.